

ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs



Procès-verbal

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MARDI 28 FÉVRIER 2023

À 19H00 HEURES

LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉTINCELLE

Étaient présents :

Marie-Geneviève Allard, professionnelle
Isabelle Duclos, personnel de soutien
Geneviève Charest, parent
Steve Fortier, parent
Maude Lortie, enseignante
Geneviève Marcotte, enseignante
Lucie Robitaille, parent
Andréanne Beaudoin-Fournier, enseignante
Fannie Pedneault, parent
Chantale Ross, enseignante, secrétaire
Jean-Nicolas Audet, parent
Francis Mathieu-Grenier, parent

Étaient absents :

Pascale Perron, service de garde
Reine Victoire Kamyap, parent

Étaient également présentes :

Isabelle Doré, directrice
Julie Rodrigue, directrice adjointe

Ordre du jour

- 4.1 Ouverture de la réunion
- 4.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023
- 4.4 Rapports et documentation transmise :
 - 4.4.1 Direction de l'école
 - 4.4.2 Présidente
 - 4.4.3 Représentant au comité de parents
 - 4.4.4 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

- 4.5 [Formation](#)
 - Capsule à visionner avant la séance : Régime pédagogique et grille-matières, Frais scolaires et Projet éducatif
 - Lecture des fiches 8-14A-14B-15
- 4.6 Grille-matières 2023-2024 et modèle anglais intensif
- 4.7 Règles régissant les contributions exigées aux parents pour 2023-2024
- 4.8 Passerelle
- 4.9 Projet éducatif

Points faisant l'objet d'une information

- 4.10 Questions des membres et du public
- 4.11 Autres sujets
- 4.12 Levée de l'assemblée

Geneviève Charest
Présidente

Isabelle Doré
Directrice

4.1 Ouverture de la réunion

QUORUM

Prise des présences à la réunion.

4.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Charest fait la lecture de l'ordre du jour.

<u>C.E.003-22-23-26</u>	<i>Il est proposé par M.Steve Fortier , appuyé par Mme Lucie Robitaille, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. – Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	--

4.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023

4.3.1 Corrections et suivis au procès-verbal

- Pagination : toutes les pages sont paginées 6
- Mise en page à vérifier

4.3.2 Suivis

- 3.3.6 Semaine des enseignants : Mme Doré a envoyé un courriel pour remercier la fille de Mme Kamyap pour la toile remise aux enseignants.

<u>C.E.003-22-23-27</u>	<i>Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyé par M. Francis Mathieu-Grenier, d'adopter le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023 tel que modifié. – Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	---

4.4 Rapports et documentation transmise

4.4.1 Direction d'école

- La période intensive d'inscriptions est terminée via Mozaïk portail. La direction générale et des ressources humaines feront une organisation scolaire sous peu selon le nombre d'inscriptions.
- La situation est plus avantageuse pour les écoles pour les maternelles 4 ans avec la liste centralisée.
- Semaine du Carnaval à l'école : plusieurs activités proposées tout au long de la semaine.
- Journée porte ton pyj jeudi le 2 mars.

4.4.2 Présidente

Rien de particulier

4.4.3 Représentante au comité de parents

Il y a eu une formation le 8 février sur le projet éducatif.

Lors de la rencontre du comité de parents, M. Pleau était présent et il a parlé de la grève des autobus. Il a remercié les parents pour leur support au niveau du transport. Il a aussi parlé des points importants soulevés par le ministre qui sont porteur d'espoir : apporter du renfort au niveau des enseignants, avec les éducateurs du service de garde en soutien à la classe et aussi des rénovations prévues dans les écoles.

Il a été discuté de l'utilisation des écrans, mais le sujet de l'implication parentale n'a pas été touché lors de la réunion. Le tout est reporté à une autre réunion.

4.4.4 Service de garde

Semaine de relâche à l'école le Ruisselet : Mme Pascale Perron ira passer une demi-journée lors de la 1^{re} journée pour accueillir nos 30 élèves inscrits.

Les reçus fiscaux ont été transmis aux parents.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

4.5 Formation

Aucune question à la suite de la lecture des fiches ou du visionnement des capsules.

4.6 Grille-matières 2023-2024 et modèle anglais intensif

Mme Doré explique que la grille-matières élaborée doit tenir compte des encadrements prévus dans le Régime pédagogique, dans la Loi sur l'instruction publique et de la convention collective des enseignants. Elle précise notamment que les élèves doivent être en classe 50h par semaine au primaire et que les enseignants enseignent 41h. Aussi, parmi les disciplines artistiques offertes, au moins une doit l'être en continuité tout au long du primaire.

Le projet de grille-matières qui est présenté est le même que l'année dernière.

Le cours d'éthique et culture religieuse sera remplacé par le programme Culture et citoyenneté québécoise : formation pour les enseignants le 31 mars. Il intègre les cours d'éducation à la sexualité et la citoyenneté à l'aire du numérique.

Maintien de l'anglais-intensif pour l'an prochain. Il est proposé de reconduire le modèle demi-année.

Au 3^e cycle, les enseignants prévoient une période sportive par cycle de 10 jours.

C.E.003-22-23-28	<i>Il est proposé par M. Jean-Nicolas Audet, appuyé par M. Francis Mathieu-Grenier, d'adopter de la grille-matières telle que présentée. – Adopté à l'unanimité</i>
------------------	---

4.7 Règles régissant les contributions exigées aux parents pour 2023-2024

Mme Doré fait une présentation du document régissant les contributions exigées aux parents :

- Certains items ne peuvent pas être facturés aux parents comme la flûte.
- Reprographie : seules les feuilles de travail sur lesquelles l'enfant découpe, dessine ou écrit peuvent être facturés aux parents.
- Montant maximum facturé aux parents voir annexe 1.
- Les listes de fournitures seront à approuver avec l'aide de ce document.
- Certaines fondations viennent en aide aux familles dans le besoin : Fondation Bonne- Mine ou la St-Vincent de Paul. L'école fait des demandes à chaque année.
- Demande de facturation pour les frais de sortie : un maximum de 20\$ pourrait être demandé aux parents, mais pour les finissants, le maximum serait de 50\$. Certaines écoles facturent déjà ces frais, d'autres non et décident de faire moins de sorties.
- La mesure ministérielle pour les sorties plein air (15021-v4) peut être reconduite et peut servir à d'autres fins que pour une sortie scolaire comme du soutien dans le milieu.

- Montant à changer pour les 5^e année 97,50\$ et 97,00\$ pour les 4^e.

C.E.003-22-23-29	<i>Il est proposé par M. Steve Fortier, appuyé par Mme Marie-Geneviève Allard, d'adopter le document Règles régissant les contributions exigées aux parents pour 2023-2024 – Adopté à l'unanimité</i>
------------------	--

4.8 Passerelle

M. Fortier et Mme Charest ainsi qu'un parent étaient présents lors de la réunion conseil municipal du 21 février et y ont fait des représentations. Le maire Marchand serait prêt à rencontrer le conseil de quartier pour trouver des solutions à la problématique soulevée. Mme Charest recommande de continuer d'envoyer au 311 des situations qui mettent la sécurité des usagers en danger dans la passerelle.

4.9 Projet éducatif

Mme Doré dépose un document expliquant la démarche de révision du projet éducatif de l'école ainsi que l'échéancier. Elle explique que le projet éducatif doit tenir compte des orientations ministérielles et de celles du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du centre de services scolaire. Un comité de pilotage sera formé pour voir à la révision de notre projet éducatif. Comme il sera composé de membres du personnel uniquement, un état de l'avancement des travaux sera fait à chaque séance du conseil d'établissement jusqu'à son adoption prévu à l'automne prochain.

Elle explique que les parents, les élèves et les membres du personnel seront consultés afin de faire ressortir les enjeux prioritaires. Elle demande l'avis des membres quant à la meilleure modalité de consultation des parents, soit par le biais d'un sondage ou d'un focus groupe. Les représentants des parents sont d'avis que le sondage serait le meilleur moyen.

Points faisant l'objet d'une information

4.10 Questions des membres

Intimidation présente à l'école Trois-Saisons : Quel est le fonctionnement lorsque des situations de ce type surviennent? Mme Doré explique la différence entre le conflit ou l'intimidation et qu'il y a une procédure à suivre qui a été implantée à l'école : analyse de la situation, rencontres, communication avec les parents et l'école, suivis faits par la direction, les enseignants et les éducateurs spécialisés.

4.11 Autres sujets

Aucun

4.12 Levée de l'assemblée

<u>C.E.003-22-23-30</u>	<i>L'assemblée se termine à 20h46. Il est proposé par Mme Fannie Pedneault, appuyé par M. Steve Fortier de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	--

Secrétaire de la réunion

Directrice

Présidente

Chantale Ross

Isabelle Doré

Geneviève Charest